



# Communiqué de presse

Paris, le 16/02/2023

## La Facco et Malteurs de France rejoignent l'ANIA

**L'ANIA se réjouit de l'adhésion de La Facco (Fédération des fabricants d'Aliments pour chiens, Chats, Oiseaux et autres animaux familiers) et de Malteurs de France en ce début d'année 2023. L'arrivée de ces deux nouveaux adhérents vient renforcer un collectif déjà élargi en 2022 par les retours de la Fédération des Entreprises de Boulangerie et de Pâtisserie (Feb) et de la Fédération Nationale de Vente et Services Automatiques (Navsa).**

Avec ces deux nouvelles adhésions, l'ANIA représente désormais 32 syndicats métiers, 6 membres associés et 17 associations régionales (ARIA).

Créée en 1965, la Facco compte 34 adhérents et 39 usines qui représentent 98% de la production et des ventes en France. Plus de 2,4 millions de tonnes d'aliments pour animaux familiers ont été commercialisées en 2021 pour un chiffre d'affaires de 3,9 milliards d'euros.

Créé en 1961, Malteurs de France représente +99% du secteur français. Les 14 malteries implantées en France représentent une capacité totale de production de 1,5 million de tonnes par an. Plus de 80% du malt produit annuellement en France est exporté vers 110 pays à destination de grands brasseurs internationaux ou régionaux.

*« L'arrivée de ces deux fédérations est particulièrement importante pour l'ANIA. Elle traduit notre ambition de rassembler et notre volonté de renforcer le dialogue avec tous les secteurs d'activité de l'agroalimentaire dans un contexte économique extrêmement perturbé pour les entreprises. Nous souhaitons aujourd'hui gérer l'ANIA comme une marque et nous sommes fiers de l'élargissement de notre territoire de marque. Plus que jamais, nous devons collectivement unir nos forces pour renforcer la compétitivité de la 1<sup>ère</sup> industrie de France, sauvegarder nos emplois et préserver la Souveraineté alimentaire et industrielle de notre pays. »*

**Jean-Philippe André, Président de l'ANIA.**

*« Notre mission est d'être le référent de la nutrition des animaux familiers pour garantir la qualité nutritionnelle et sanitaire des aliments qui contribueront à leur bien-être. Aujourd'hui, la pression réglementaire s'accroît sur des sujets transverses comme l'environnement, la taxonomie ou encore les relations commerciales. Ré-adhérer à l'ANIA est stratégique et essentiel pour une fédération comme la Facco. Notre objectif, profiter de l'expertise de l'ANIA et partager notre expérience avec elle pour que notre voix et celle de tous les secteurs agroalimentaires soit entendue et porte dans le débat public. Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. »* **Aurélié Bynens, Déléguée Générale de la Facco.**

*« Notre adhésion s'inscrit dans le prolongement de celle à l'IPTA (Industrie de la Première Transformation Alimentaire) il y a 3 ans. Elle traduit une volonté forte de la part de nos membres de partager les difficultés que nous rencontrons avec les autres membres de l'Ania. Le contexte actuel de la France vis-à-vis du reste du monde crée des distorsions de concurrence qui pourraient mettre en péril le leadership de notre attractivité à travers le monde. Et c'est pourquoi, nous serons particulièrement attentifs, et investis, sur les sujets à forts enjeux pour la malterie que sont l'énergie, notre compétitivité internationale et la poursuite de nos engagements de développement durable. »*

**Jean-Philippe Jelu, Président de Malteurs de France.**



# Communiqué de presse

## **À propos de l'ANIA :**

L'Association Nationale des Industries Alimentaires rassemble 32 syndicats métiers, 6 membres associés et 17 associations régionales, représentatives des 17 372 entreprises alimentaires de France. L'agroalimentaire est le 1<sup>er</sup> secteur économique français avec un chiffre d'affaires de 198 milliards d'euros et le premier employeur industriel avec 450 803 salariés. L'ANIA est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'alimentation. [ania.net](http://ania.net)

## **A propos de la Facco :**

La Facco est la fédération des Fabricants d'Aliments préparés pour Chiens, Chats, Oiseaux et autres animaux familiers. Créée en 1965, elle fédère 34 entreprises pour 39 usines et représente plus de 98% de la production d'aliments pour animaux familiers. Nos adhérents ont commercialisé en 2021 un peu de plus de 2,4 millions de tonnes d'aliments pour un CA de 3,9 Md€. La Facco est l'interlocuteur référent des Pouvoirs publics et institutions françaises. Elle agit dans ses champs de compétence afin de promouvoir l'industrie française des aliments préparés pour animaux familiers. La Facco est membre de la Fediaf (Fédération Européenne des Industries d'Aliments pour animaux Familiers). [facco.fr](http://facco.fr)

## **A propos de Malteurs de France :**

Syndicat professionnel, Malteurs de France fédère aujourd'hui les trois acteurs majeurs de la malterie française : Boortmalt-Axéreal, Malteurop-Vivescia et Malterie Soufflet In Vivo. Ces trois entreprises représentent 99% du marché français. La profession contribue positivement à la balance commerciale française : près de 85% de la production part à l'export. C'est ainsi qu'une bière sur cinq brassée dans le monde l'est avec de l'orge ou du malt français ! [malteursdefrance.fr](http://malteursdefrance.fr)

## **Contacts Presse :**

Pour l'ANIA : Benjamin Le Sant – 06 79 88 14 34 – [blesant@ania.net](mailto:blesant@ania.net)

Pour la Facco : Frédéric Geoffroy – 06 07 02 79 23 – [dircom.facco@icloud.fr](mailto:dircom.facco@icloud.fr)